

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 mars 2010

Retraite complémentaire Agirc et Arrco

Nouvelles valeurs des points de retraite Nouveaux salaires de référence

Les conseils d'administration de l'Agirc et de l'Arrco, réunis respectivement les 11 et 12 mars 2010, ont décidé d'augmenter les valeurs des points de retraite de l'Agirc et de l'Arrco de 0,86 % en moyenne sur l'année 2010, soit une revalorisation de 0,72 % à effet du 1^{er} avril 2010.

Elles sont portées :

- pour l'Agirc à 0,4216 €,
- pour l'Arrco à 1,1884 €.

Les conseils d'administration ont également décidé d'augmenter les salaires de référence, ou prix d'achat du point de retraite de l'Agirc et de l'Arrco, de 1,3 % pour 2010, soit un montant :

- pour l'Agirc de 5,0249 €,
- pour l'Arrco de 14,4047 €.

>> Les chiffres clés de l'Agirc et de l'Arrco >>

*11,3 millions de retraités concernés, dont 2,4 millions de cadres
18,5 millions de salariés, dont 3,9 millions de cadres*